

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2018 Espace Charles Le Goffic à Pacé**

**Nombre de personnes présentes : 42**

**Nombre de pouvoirs : 22**

### **Présence de représentants de municipalités et d'associations :**

- Philippe Thébault : maire de St Gilles
- Raymond Coz : adjoint au maire de St Gilles, délégué au développement durable et solidaire
- Jacques Aubert : adjoint au maire de Pacé
- Agnès Danset : 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Pacé
- Philippe Rouault : adjoint au maire de Pacé
- Annick Hélias : conseillère municipale de Pacé
- Jean Peuzin : secrétaire général de l'association Eaux et Rivières de Bretagne

### **Absents et excusés :**

- Paul Kerdraon : maire de Pacé
- Eric Bocel
- Cécile Sauvée

### **Ordre du jour :**

- Présentation de l'association
- Bilan moral 2018
- Bilan financier 2018
- Election
- Rappel des nuisances
- Actions à venir
- Questions diverses
- Annonce du résultat de l'élection
- Pot de convivialité

### **Présentation de l'association**

Présentation des membres du bureau et de l'historique de l'association.

### **Bilan moral 2018**

Participation à la première réunion publique fin 2017 à St Gilles pour le PLUi.

L'association a assisté aux vœux 2018 des maires de St Gilles et Pacé : cela a permis de refaire un point avec les maires des 2 communes en début d'année.

Au mois de juin, rencontre de l'association avec le député Florian Bachelier.  
La discussion a duré plus de 30 mn.

Présentation du projet et des nuisances. Le député a posé beaucoup de questions et comprend nos inquiétudes.

Florian Bachelier a discuté du projet avec François André, ainsi qu'avec Philippe Thébault.

Florian Bachelier a également discuté avec l'assistant du Préfet, qui n'avait pas beaucoup d'informations concernant le projet.

De plus, le Préfet a changé depuis.

=> l'association compte rencontrer de nouveau Florian Bachelier en 2019

Présence aux forums des associations de Pacé et St Gilles.

Nous représentons toujours la fédération IVINE aux réunions de la commission CDNPS dont l'une des prérogatives est la participation à l'élaboration du Schéma Régional des Carrières. Deux réunions ont eu lieu en mars et juin 2018.

Commission Schéma Régional des Carrières (SRC) : cette commission doit participer à la relecture du document avant sa publication en 2019.

La version actuelle du document est inexploitable en l'état avec la reprise d'anciennes cartes, illisibles informatiquement.

Développement de nos outils de communication :

- Profil Facebook de l'association
- Site internet de l'association : <http://dpsf35-asso.fr/>
- Lettres d'informations semestrielles

Nous sommes désormais adhérents à l'association Eaux et Rivières de Bretagne (ERB).

En effet, les problématiques d'eau vis-à-vis de ce projet ce carrière sont importantes : l'extraction de sable consomme beaucoup d'eau => risque d'assèchement de nappes phréatiques de la zone, riche en zones agricoles et maraîchères.

Autre intérêt : partager nos informations et nos expertises.

L'adhésion à ERB était un engagement pris en 2017, que nous avons donc tenu !

### **Intervention de Jean Peuzin pour présenter l'association Eaux et Rivières de Bretagne (ERB) :**

Association créée en 1969 (50 ans en 2019).

A l'origine : pêcheurs de saumon de la vallée du Scorff.

Implantation régionale.

Bureaux dans différentes villes, dont Rennes.

1200 adhérents en 2017.

18 salariés, une revue trimestrielle.

107 associations adhérentes (15 environ en Ille-et-Vilaine)

Réunions mensuelles, formations, conférences.

Exemple : colloque régional à Rennes mercredi 28/11. Thématique : quelle eau potable pour demain ?

Activités principales :

- Education à l'environnement (10 salariés sur cette activité) ;  
13500 journées éducatives en 2017 : classes rivières, biodiversité aquatique, économies d'eau, ...
- Participation aux instances de concertation :  
Présence dans un grand nombre d'instances, dont le comité de pilotage du Schéma Régional des Carrières et le comité régional de pilotage nitrates.  
Participation aux schémas d'aménagement des gestions de l'eau.  
L'association siège également au conseil de développement de Rennes Métropole, et au comité du bassin versant de la Flume.

- Actions militantes :  
Publication des alertes sentinelles.  
En dernier recours : actions contentieuses.

ERB a rendu un avis sur le SRC.

Divergence avec les industriels : ERB affirme qu'il faut développer des filières de recyclage, sur lesquelles nous sommes très faibles en Bretagne.

En Bretagne, 0,6 millions de tonnes recyclées chaque année , alors qu'on a au total 9,4 millions de tonnes de matériaux recyclables chaque année.

Exemple : remblaiement de carrières en Bretagne avec des matériaux inertes recyclables, alors que ces matériaux pourraient être recyclés.

#### **Conclusion du bilan moral :**

2018 est encore une année de transition :

- le SRC est toujours en cours de révision
- Le PLUi est en cours de rédaction

**Vote du bilan moral :** bilan moral approuvé à l'unanimité

## **Bilan financier 2018**

Recettes très stables. Elles proviennent principalement des adhésions, qui restent constantes par rapport à 2017, malgré le fait que 2018 soit une année de transition.

A noter également la subvention de la mairie de Saint Gilles.

Conclusion : nombre d'adhérents stable, la légère augmentation des recettes en 2018 provient de la subvention de Saint Gilles.

**Vote du bilan financier :** Bilan financier approuvé à l'unanimité.

## **Election du nouveau Conseil d'Administration**

#### **Liste des sortants :**

- Isabelle Tocquer
- Dominique François
- Jean-Paul Bocel
- Cécile Sauvée

#### **Liste des candidats :**

- Isabelle Tocquer
- Dominique François
- Jean-Paul Bocel
- Cécile Sauvée
- Maryvonne Guyon

## **Parole aux invités :**

### **Philippe Thébault :**

Gros travail depuis un an et demi sur le PLUi.

La Fouaye fait partie du périmètre avec la future ZAC multisite de la Vigne : nombre de logements important dans les 5 à 6 prochaines années.

Déplacement urbain : il faut que les futurs habitants puissent accéder à cette zone facilement.

Relecture du PLUi par les communes.

C'est lors de cette relecture qu'a été vue la phrase autorisant l'ouverture de carrières en zones A, N et NP.

Suite à des échanges entre Pacé et St Gilles, Pacé est intervenue rapidement pour demander à faire retirer cette phrase du document.

=> dans le zonage de la Fouaye, pas d'autorisation d'ouverture de carrière dans le PLUi.

Le document de SRC a été reçu récemment (près de 400 pages).

3 lignes page 45 qui parlent du gisement de la Fouaye, sur Pacé, Saint Gilles et une partie de l'Hermitage.

L'avis des communes de Saint Gilles et Pacé a été demandé, avec très peu de temps pour donner un avis.

St Gilles a donné un avis particulier sur l'axe routier Pacé - St Gilles, alors que le SRC ne parle que des gisements.

=> il faut tenir compte de cette route dans le SRC.

La déchetterie de Pacé couvrira prochainement Pacé et St Gilles. Cela va encombrer cette axe routier.

Or si l'accès à la déchetterie est difficile, on augmente le risque de décharges sauvages.

Zone de la Vigne : l'étude continue, pas d'opposition rencontrée à ce jour.

PLUi : on va rentrer dans une période très importante de relecture (fin dans 8-10 jours).

Puis le document définitif va être transmis aux communes, qui devront statuer/voter entre décembre et mars.

Le PLUi doit être voté à l'unanimité par les 23 communes : si une commune ne le vote pas, le PLUi s'arrête.

Ensuite l'enquête publique commencera et durera 2 mois : avril - mai ou mai -juin 2019 (pas encore décidé).

Le document ne sera peut-être pas accessible dans toutes les communes (=> communes pôle de proximité).

Ensuite, le document passera en vote du conseil métropolitain.

Décision finale en décembre 2019.

Globalement le PLUi n'induit pas de gros bouleversements par rapport à ce qu'on connaît actuellement.

## **Jacques Aubert :**

Deux dossiers qui nous concernent :

### **1. Le PLUi :**

Très gros chantier mené pendant plus d'un an.

Un travail sur les orientations d'aménagement de la métropole et de chaque commune. Réflexion sur le projet urbain ainsi que les espaces naturels et agricoles, la trame verte et bleue, les zones humides, les cours d'eau, le patrimoine bâti. Travail qui a donné lieu à une large concertation avec la population, sous forme d'ateliers thématiques et de réunions publiques larges.

En parallèle : travail sur le zonage (s'appuie sur le zonage existant).

Ecriture du règlement qui accompagne chaque zone : rédaction finale venue très tardivement car très complexe.

Version finale reçue il y a quelques semaines. C'est là qu'on s'est aperçu que les zones A - agricoles - (les plus importantes à Pacé et St Gilles, La Fouaye est en zone A) pouvaient voir l'ouverture de carrières. En fait, Rennes Métropole n'avait pas prévu qu'on ait un zonage particulier pour l'ouverture de carrières.

=> Réaction de Pacé et St Gilles auprès de Rennes Métropole (ce qui a été rapporté dans l'article de Ouest France)

Solution trouvée : il faut un zonage particulier (NC : Naturel Carrière) pour les sites de carrières. Cette formulation devrait nous convenir.

Néanmoins, cela ne suffit pas à empêcher l'ouverture de carrière :

Une instance supérieure peut nous obliger à étudier un dossier d'ouverture de carrière.

=> il faudra modifier le PLUi et créer une zone NC si jamais Lafarge obtient gain de cause en termes d'étude du dossier / étude d'impact.

Les orientations du SRC comptent donc également.

### **2. Le Schéma Régional des Carrières (SRC) :**

Le SRC est élaboré par le Préfet.

Un projet a été soumis au mois de juillet 2018 à la consultation auprès des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale : syndicats intercommunaux, Rennes Métropole pour nous).

Rennes Métropole a consulté les communes dont Pacé et St Gilles, en octobre.

Pacé a regardé de près le document (qui est un premier projet de document).

Le PLUi devra prendre en compte le SRC, qui est un document de niveau supérieur.

Le SRC fait un état des lieux de la situation, décrit les enjeux en termes de besoins en matériaux, propose un scénario de référence pour l'approvisionnement de la Bretagne en matériaux, parmi plusieurs scénarios possibles.

Le sable fait partie des roches meubles.

Le SRC croise l'analyse des gisements et des besoins à l'horizon 2030.

#### Cadre de référence établi pour l'horizon 2030 :

- Les besoins en matériaux pour le bâtiment devraient augmenter (croissance de la population de +14% entre 2010 et 2030, contre seulement +5% France entière)
- Par contre les besoins pour le secteur Travaux Publics devraient ralentir (fin du métro à Rennes et des grands travaux à Brest)
- Au final les proportions devraient être de 30% pour les besoins du bâtiment et 70% pour le secteur TP (contre 24% et 76% actuellement).  
Soit au total des besoins évoluant de 24,3 millions de tonnes par an en 2020 vers 25,6 millions de tonnes par an en 2030.

### Scénarios proposés :

- scénario critique : ni renouvellement, ni extension, ni création de carrière : dans ce cas, à l'horizon 2030 on manquerait de 3 millions de tonnes par an en roches meubles, ce qui aggraverait le déficit déjà existant. Ce déficit pourrait être partiellement compensé par une augmentation du recours au sable concassé de roches massives et l'augmentation des importations du sable des Pays de Loire).  
=> scénario difficilement tenable à l'horizon 2030
- Scénario 1 : simple renouvellement et extension des carrières existantes => marge confortable pour 2030 en roches massives.
- Scénario 2 : au fil de l'eau : on instruit les demandes d'ouverture au fil de l'eau, pas de politique prédéfinie à l'avance
- Scénarios 3, 4 et 5 : cas des roches meubles avec différentes possibilités :
  - augmenter le concassage des roches massives pour fabriquer du sable => sable anguleux, différent du sable roulé, qui n'a pas les mêmes propriétés pour faire du béton => le concassage répond à une partie des besoins, mais pas la totalité
  - continuer à importer
  - ouvrir des nouvelles carrières, mais peu de réserves en Bretagne, concentrées en Ille-et-Vilaine et un peu dans le Morbihan.  
Problème : gisements peu profonds : il faut exploiter de grandes surfaces pour des quantités totales assez faibles => fort impact environnemental : difficultés techniques pour ouvrir des carrières.

Les impacts environnementaux sont évoqués, mais rien sur l'impact sur les populations environnantes !

### Conclusion :

Le comité de pilotage a retenu :

- roches massives : scénario fil de l'eau + développement du recyclage (faible en Bretagne 2% vs 7% au niveau national) => à traduire dans le PLUi
- roches meubles : moyenne de production en Bretagne : 2 millions de tonnes/an. En 2022 on ne sera plus qu'à 500.000 tonnes/an car les gisements exploités s'épuisent.  
Choix retenu : on combine tous les scénarios : extensions, ouvertures, importations (qui resteront de toute façon indispensables, et incluant des sables marins)  
**=> on exploitera les réserves existantes et il y aura donc potentiellement des ouvertures de carrières.**

Les sables roulés ne font pas partie des roches d'intérêt national, mais **sont des roches d'intérêt régional.**

Le dossier complet de SRC comprend également beaucoup de cartes décrivant l'inventaire des carrières actuelles et des gisements potentiels dont le gisement de la Fouaye. Pour ce dernier, le gisement de sable est classé en catégorie de bonne qualité.

Les cartes n'indiquent pas par contre de prescription sur des ouvertures éventuelles de carrière. Les cartes datent de 2017 (le BRGM les a remises à jour).

Pacé a rapidement réuni une commission municipale pour étudier le projet de SRC et transmettre un avis dans le délai très court demandé (environ 10 jours).

L'avis de Rennes Métropole devait être remis le 15/11/2018 au Préfet.

Suite à la réunion de la Commission municipale, le Maire de Pacé a transmis par mail et courrier le 9 novembre 2018 l'avis de la commune de Pacé au Président de Rennes métropole.

Cet avis met en avant 4 réserves :

- Donner une priorité à l'augmentation de la part du recyclage des matériaux de construction.
- Prioriser le concassage des roches massives par rapport à l'exploitation de nouveaux gisements en sable.
- Exclure de nouvelles carrières en proximité des zones urbaines (argument probablement le plus important) et des zones d'activités agricoles spécialisées en maraîchage.
- Développer l'utilisation des matériaux alternatifs tels que le bois, la terre, les matériaux biosourcés, ... dans la construction des bâtiments.

Jacques Aubert remet à l'association copie de la lettre de la commune de Pacé envoyée à Rennes Métropole.

## **Rappel des nuisances**

### **Pollution :**

Altération de la qualité de l'air et des sols, pollution sonore (avertisseur de recul des camions, station de lavage du sable...).

Assèchement des nappes phréatiques, d'autant plus important avec les problèmes actuels d'approvisionnement en eau (sécheresses), qui ne vont pas s'arranger avec le réchauffement climatique.

### **Trafic et insécurité routière :**

Augmentation des embouteillages pour sortir de St Gilles et saturation de l'échangeur du Pont de Pacé.

### **Economie :**

risque de destruction d'emplois agricoles et maraîchers, diminution d'activité pour l'industrie hôtelière du Pont de Pacé

## **Actions à venir**

### **Communiquer auprès des habitants :**

Assurer une présence physique et médiatique pour continuer à sensibiliser les habitants et usagers des communes.

### **Prendre part au débat :**

Echanger avec des associations solidaires participant à des groupes de travail sur l'urbanisme en Ille-et-Vilaine et en Bretagne (Eaux et rivières de Bretagne, IVINE, ...).

Participer aux réunions publiques sur le PLUi pour la commune de St Gilles.

Suivre l'enquête publique concernant le PLUi au printemps 2019.

### **Rester mobilisés :**

Faire venir sur le site de la Fouaye le député Mr Florian Bachelier,

Continuer l'approfondissement de nos connaissances sur les aspects réglementaires, administratifs, environnementaux et économiques concernant l'ouverture d'une carrière de sable.

## Questions diverses

### Question : quelles actions possibles des citoyens dans les enquêtes publiques ?

**Réponse : venir écrire un avis dans le registre, ou écrire des questions**

**=> il est important que chacun se mobilise !**

Les communes organiseront des réunions d'information pour expliquer le PLUi, qui est un document très technique.

Problème : tout le monde est unanime pour dire qu'il n'y a que très peu de monde qui va aux enquêtes publiques.

Jean Peuzin : il faut un travail préparatoire d'analyse du document pour en extraire ce qui nous concerne vis-à-vis du projet, à communiquer aux habitants, pour qu'on puisse argumenter dans nos dépositions sur le registre.

=> travail préparatoire indispensable avant de communiquer auprès des habitants

=> il faut que l'association mette aussi un retour sur les registres, à St Gilles et à Pacé

=> il faut un grand nombre d'avis sur les registres, dans les 2 communes

Possibilité également de venir voir le commissaire avec de nombreuses personnes.

Annick Hélias : la vigilance est plus que jamais d'actualité.

Dans le PLUi ne seront identifiées que les zones de carrières actuelles.

Interdiction d'ouverture des carrières dans les zones A.

=> une procédure d'ouverture de carrière nécessitera de modifier le zonage / le PLUi, ce qui prend un peu de temps.

Le SRC n'autorise pas les carrières, mais la loi oblige les Préfets à identifier TOUS les gisements.

Jacques Aubert indique qu'il n'y a pas encore de réunion publique programmée pour le SRC.

**=> c'est sur cette enquête publique qu'il faudra massivement se mobiliser !**

Jean Peuzin indique que le SRC s'intègre dans le SRADET.

**Philippe Thébault rappelle l'enjeu fondamental des prochaines municipales.**

Ce sera la Métropole (125 conseillers métropolitains) qui votera (à la majorité) un changement de zonage sur une commune.

L'association devra être un vrai relais vers la population.

## **Annonce du résultat de l'élection**

Nombre de personnes présentes : 42  
Nombre de pouvoirs : 22  
Nombre de bulletins : 64, exprimés 64: , nuls : 0  
Nombre de votants : 64

### Réélus :

- Isabelle Tocquer :64 voix
- Dominique François : 64 voix
- Jean-Paul Bocel : 64 voix
- Jean-Charles Fournier : 64 voix
- Cécile Sauvée : 64 voix
- Maryvonne Guyon : 64 voix

Nb adhérents 2018 à ce jour : 107

**Message de fin** : Restons mobilisés !

**Présidente**

**Trésorière**